

DEPARTEMENT
D'ILLE et VILAINE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT

ARRONDISSEMENT

de RENNES

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CANTON

de BRUZ

N°108/2024

COMMUNE DE

**CHARTRES-DE-
BRETAGNE**

CONVOCATION
3 décembre 2024

L'an deux Mil vingt-quatre, le 9 décembre, le Conseil municipal de la Commune de CHARTRES-DE-BRETAGNE s'est réuni en salle du Conseil municipal à la mairie de Chartres-de-Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Philippe BONNIN, Maire, après avoir été convoqué le 3 décembre 2024 conformément à l'Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRESENT(E)(S)

19

PRESENT(E)(S) :

M. BONNIN Philippe – M. GEFFROY Patrick – Mme POULAIN Florence – M. LOUIS Jean-Marc – Mme JOALLAND Dina- Mme LOUIS Marie-Micheline - M. BABOUR Mokrane – Mme KOUBA Maryline - M. DANGE Roger – Mme BOUCHERON Patricia - M. GIRAUD Paul – Mme BLANCHET Annick – Mme BONNET Catherine – M. GAUTIER Roger – Mme BENTZ Nathalie- Mme VANNIER Véronique (arrivée à 18h50) – Mme GLAZIOU Hélène - M. BOSSARD Emmanuel – Mme HANANE Ghizlane

**ABSENT(E)(S)
EXCUSE(E)(S) AVEC
POUVOIR(S)**

1

ABSENT(E)(S) EXCUSE(E)(S) AVEC POUVOIRS :

M. LE BORGNE David donne pouvoir à M. GIRAUD Paul

**ABSENT(E)(S)
EXCUSE(E)(S)**

2

ABSENT(E)(S) EXCUSE(E)(S):

M. MUTSHE Jean-Pierre – Mme BOSSARD Anne-Laure

ABSENT(E)(S):

ABSENT(E)(S)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme HANANE Ghizlane

DU 9 décembre 2024

N°108/2024

7.10

Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le

ID : 035-213500663-20241216-DEL108_2024-DE

Tarifs 2025 – Funéraire

Une revalorisation des tarifs funéraire de 2 % arrondis à l'unité du nombre le plus proche, est proposée à partir du 1^{er} janvier 2025.

	2024	2025
Concession		
15 ans	177 €	180 €
30 ans	316 €	322 €
50 ans	632 €	645 €
Columbarium		
15 ans	1 447 €	1 476 €
30 ans	2 632 €	2 685 €
Cavurne avec pierre tombale		
15 ans	719 €	733 €
30 ans	1 082 €	1 104 €
Cavurne sans pierre tombale		
15 ans	330 €	337 €
30 ans	656 €	669 €
Dispersion des cendres au Jardin du Souvenir		
	91 €	93 €
Chambre d'exposition funéraire – Chartrain (domicile ou concession)		
Forfait 3 jours	207 €	211 €
Jour supplémentaire	79 €	81 €
Chambre d'exposition funéraire – non Chartrain		
Forfait 3 jours	239 €	244 €
Jour supplémentaire	79 €	81 €

Les membres du Conseil municipal à l'unanimité :

- Approuvent les tarifs 2025 du funéraire.

P.C.C.- Suivent les signatures

Le Maire



Philippe BONNIN